



Déclaration sur la Protection des Données

La Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA (la «**Banque**») publie cette Déclaration sur la Protection des Données dans le contexte de la Loi monégasque 1.165 modifiée et de sa révision prochaine, ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données de l'UE («**RGPD**»), qui est la nouvelle réglementation de l'Union européenne («**UE**») en matière de confidentialité des renseignements à caractère personnel. Bien qu'il s'agisse d'une réglementation de l'Union européenne, le RGPD concerne la Banque pour plusieurs raisons. Historiquement, la législation monégasque en matière de protection des données suit étroitement la réglementation de l'UE, et le remaniement futur du cadre législatif monégasque sera fortement influencé par le RGPD. Par ailleurs, même si le RGPD est une réglementation de l'UE, il s'applique dans certaines circonstances à des entreprises externes à l'UE telles que la Banque (effet extraterritorial).

Par la présente Déclaration sur la Protection des Données, la Banque vise à esquisser la façon dont elle recueille, traite et protège les données personnelles des personnes suivantes: (i) clients potentiels, (ii) personnes qui détiennent un compte ou ont soumis une demande d'ouverture de compte auprès de la Banque («**Clients**») et (iii) personnes physiques ou morales dont les informations sont soumises à la Banque par un client ou dont la Banque obtient connaissance dans le cadre de la prestation de services à un Client («**Personnes Liées**»). Les Personnes Liées peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, (i) tout administrateur, directeur, responsable, signataire autorisé ou employé d'une société, (ii) le trustee (fiduciaire), le settlor (constituant) ou protecteur d'un trust, (iii) tout ayant droit économique des actifs du Client, (iv) toute personne détenant le contrôle, (v) le bénéficiaire d'un paiement désigné, (vi) le(s) représentant(s) ou agent(s) d'un client, (vii) le codébiteur d'un prêt (p.ex. le garant d'un crédit) ou (viii) toute autre personne ou entité entretenant une relation avec un Client qui est pertinente pour la relation d'affaires dudit Client avec la Banque. La présente Déclaration sur la Protection des Données vise par ailleurs à informer les Clients, les Personnes Liées et les clients potentiels de leurs droits en rapport avec les données personnelles recueillies et traitées par la Banque. Veuillez noter que les renseignements personnels spécifiques qui sont traités et la manière dont ils sont utilisés dépendent en grande partie des produits et services demandés ou convenus dans le cas particulier.

A chaque fois que la Banque utilise les termes «vous», «votre» ou «vos» dans la présente Déclaration sur la Protection des Données, ceux-ci se réfèrent à un client potentiel ou un Client existant ainsi qu'à toute Personne Liée telle que définie aux présentes.

Si la Banque fournit des informations séparées ou complémentaires sur la façon dont elle recueille et utilise les données personnelles des clients ou des Personnes Liées dans le cadre d'un produit ou service particulier, les dispositions correspondantes s'appliqueront également. En outre, la présente Déclaration sur la Protection des Données reste en vigueur même après l'échéance des contrats avec un client portant sur des produits et services bancaires ou autres.

1. Qui est responsable du Traitement des Données et qui peut-on contacter à ce sujet?

Selon le traitement concerné, le responsable à contacter sera l'un des interlocuteurs suivants :

- Le Président de la Direction Générale
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 93 10 66 55

- Le Service Conformité :
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 93 10 66 55

Pour identifier l'interlocuteur responsable du traitement, il convient de vous reporter au tableau intitulé « Répertoire des traitements ». Vous pouvez consulter ce tableau sur notre site dans la même rubrique que la présente notice ou bien en cliquant sur le lien suivant : https://www.jsafrasarasin.com/internet/mc/register_of_data_processing.pdf.

Et pour certains traitements, il convient de contacter directement la CCIN qui en est la responsable :

- La CCIN (Commission de Contrôle des Informations Nominatives)
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 97 70 22 44

2. Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ?

Une donnée personnelle est une information qui permet de vous identifier directement ou indirectement en tant que personne, tels que: votre nom, un identifiant, un numéro d'identification, une donnée de localisation ou un élément propre à votre identité. La Banque peut aussi recueillir et traiter des données personnelles supplémentaires, ce dont elle vous informera le cas échéant.

Les données personnelles recueillies ou détenues par la Banque sur les Clients, Personnes Liées et clients potentiels proviennent de différentes sources, qui incluent les données à caractère personnel en rapport avec la relation d'affaires existante ou potentielle



avec la Banque ou tout produit ou service de la Banque demandé ou détenu par le passé par le Client, une Personne Liée ou un client potentiel.

Certaines de ces données personnelles proviennent directement du Client, de la Personne Liée ou du client potentiel. D'autres peuvent être obtenues de la part d'un gestionnaire de fortune indépendant, d'un conseiller, d'un apporteur d'affaires ou d'autres tierces parties. Les données personnelles peuvent également provenir d'autres entités du Groupe J. Safra Sarasin¹, ou la Banque peut se les procurer légalement en accédant à des sources accessibles au public ou en combinant différents ensembles d'information.

3. Dans quel but la Banque traite-t-elle des données personnelles (finalité du traitement) et sur quelle base légale?

La Banque traite les données personnelles de Clients, Personnes Liées et clients potentiels à diverses fins, conformément aux dispositions du RGPD européen et de la loi 1.165 modifiée, Monaco ne les utilise que dans la mesure où il existe une base légale correspondante. Les bases et finalités légales des traitements sont les suivantes :

a) Pour satisfaire aux obligations contractuelles

Le traitement des données personnelles est effectué dans le but d'exécuter les transactions bancaires et services financiers conformément aux contrats conclus avec les Clients de la Banque et leurs Personnes Liées, ou en vue d'exécuter des mesures précontractuelles (p.ex. avec les clients potentiels).

Les buts du traitement des données dépendent avant tout du produit spécifique (p. ex. compte bancaire, crédit, valeurs mobilières, dépôts, paiements) et peuvent inclure l'évaluation des besoins, le conseil, la gestion de fortune et d'autres services financiers ou d'assistance, ainsi que l'exécution de transactions. Des détails supplémentaires sur les buts du traitement de données peuvent également être inclus dans les documents contractuels ou de produit correspondants.

b) Dans le contexte de la mise en balance des intérêts et des objectifs de protection des intérêts légitimes respectifs

Si nécessaire, la Banque traite les données personnelles au-delà de l'exécution effective des obligations contractuelles afin de préserver les intérêts légitimes poursuivis par la Banque ou par une tierce partie (y compris les entités du Groupe J. Safra Sarasin).

c) Pour respecter une obligation légale

Par ailleurs, la Banque est soumise à diverses obligations légales ou exigences réglementaires ainsi qu'aux exigences des autorités de surveillance bancaire. Les buts du traitement de données incluent par exemple l'analyse de la solvabilité, la vérification de l'identité et de l'âge, les mesures de prévention de la fraude et du blanchiment d'argent, le respect des exigences en matière de contrôle et de déclaration en vertu des lois fiscales et autres, ainsi que la mesure et la gestion des risques au sein de la Banque et du Groupe J. Safra Sarasin.

La Banque peut aussi recueillir et traiter des données personnelles supplémentaires à d'autres fins, ce dont elle vous informera le cas échéant.

4. Qui reçoit des données à caractère personnel?

Au sein de la Banque, les départements qui ont accès aux données personnelles des clients, Personnes Liées et clients potentiels sont ceux qui en ont besoin en vue de satisfaire aux obligations contractuelles et réglementaires de la Banque, ou aux autres fins décrites dans la présente Déclaration de Protection des Données. Les prestataires de services et auxiliaires d'exécution mandatés par la Banque peuvent également recevoir des données à ces fins, pour autant qu'ils respectent le secret professionnel bancaire.

Concernant le transfert de données à des destinataires en dehors de la Banque, il faut relever avant tout que, en sa qualité d'établissement bancaire, la Banque a en principe l'obligation de maintenir la confidentialité à l'égard de tous faits et évaluations liés au client dont elle a ou pourrait obtenir connaissance. La Banque peut uniquement dévoiler des informations à votre sujet si la loi l'exige, et/ou si la Banque est autorisée à fournir des informations.

D'autres destinataires susceptibles de recevoir des données personnelles sont ceux pour lesquels vous avez autorisé le transfert de données ou à l'égard desquels vous avez exempté la Banque du secret bancaire par votre accord ou votre consentement.

5. Les données sont-elles transmises dans un pays tiers ou à une organisation internationale?

Dans certaines circonstances, des données personnelles peuvent être transférées et stockées dans des destinations situées en dehors de Monaco. La Banque procédera toujours d'une manière autorisée par les règles de protection des données applicables.

Vous pouvez obtenir davantage de détails sur la protection accordée à vos données en cas de transfert en dehors de Monaco en contactant la Banque aux adresses figurant à la section 1 ci-dessus.

¹ Ceci inclut les entités du groupe J. Safra Sarasin Holding Ltd à Monaco et à l'étranger.



6. Pendant combien de temps les données personnelles sont-elles conservées?

La Banque traite et conserve les données personnelles des clients, Personnes Liées et clients potentiels aussi longtemps que nécessaire en vue de satisfaire à ses obligations contractuelles et réglementaires. Il convient de relever que la relation d'affaires avec la Banque est une obligation continue à long terme, appelée à durer plusieurs années.

Si les données personnelles ne sont plus requises pour remplir les obligations contractuelles ou réglementaires, elles sont régulièrement supprimées, sauf si leur traitement ultérieur – généralement pendant une durée limitée – est requis aux fins suivantes:

- respect des périodes de conservation des dossiers en conformité avec la législation commerciale et fiscale ;
- conservation de preuves en accord avec les délais de prescription ;
- respect de situations de rétention spéciales, telles que la conservation à des fins juridiques, c'est-à-dire les procédures mises en œuvre par la Banque en vue de préserver toute forme d'information pertinente lorsqu'un litige est en cours ou peut raisonnablement être anticipé. Dans de tels cas, il se peut que la Banque soit tenue de conserver les informations pendant une période indéfinie.

7. Quels droits avez-vous en matière de protection des données?

En vertu des lois applicables sur la protection des données, vous pouvez jouir des droits suivants: le droit d'**accès** (tel que défini à l'article 16 de la loi 1.165 modifiée et à l'article 15 RGPD), le droit de **rectification** (tel que défini à l'article 16 de la loi 1.165 modifiée et à l'article 16 RGPD), le droit à l'**effacement** (tel que défini à l'article 16 de la loi 1.165 modifiée et à l'article 17 RGPD), le droit à la **clarification du traitement** (tel que défini à l'article 16 de la loi 1.165, modifiée), le droit d'**opposition** au traitement des données (tel que défini à l'article 16 de la loi 1.165 modifiée et 21 RGPD). Par ailleurs, une personne a, le cas échéant, le droit d'**introduire une réclamation** auprès d'une autorité de contrôle pertinente (article 77 RGPD).

8. Comment la sécurité des données personnelles est-elle assurée?

Pour assurer la sécurité des données personnelles de Clients, Personnes Liées et clients potentiels, la Banque met en œuvre des mesures internes techniques et organisationnelles pouvant inclure le cryptage, l'anonymisation, les restrictions d'accès et des mesures de sécurité physiques. La Banque exige que ses employés et toute tierce partie exécutant des activités pour le compte de la Banque respectent les normes en la matière, y compris les obligations de protéger toutes les informations et d'appliquer des mesures appropriées lors de l'utilisation et du transfert de données personnelles.

9. Existe-t-il une obligation de fournir des informations?

Dans le contexte d'une relation d'affaires avec la Banque, un Client ou une Personne Liée doit fournir toutes les données personnelles nécessaires à l'établissement et au maintien de ladite relation ainsi qu'à l'exécution des obligations contractuelles correspondantes, ainsi que toutes les informations que la Banque est tenue par la loi de recueillir. En règle générale, la Banque n'est pas en mesure de conclure ou d'exécuter un contrat, ni d'accepter et d'exécuter par conséquent un ordre quelconque sans avoir recueilli et traité des données personnelles.

Il incombe aux personnes concernées de s'assurer que les informations fournies à la Banque sont correctes et à jour.

En particulier, les dispositions de la Loi sur le blanchiment d'argent exigent que, avant d'établir une relation d'affaires, la Banque vérifie l'identité de la personne concernée à l'aide d'un document à valeur probante (p. ex. carte d'identité) et qu'elle recueille et enregistre à ces fins le nom, le lieu de naissance, la date de naissance, la nationalité, l'adresse de domicile et d'autres données au sujet de la personne en question. Pour que la Banque puisse satisfaire à cette obligation réglementaire, la personne concernée doit lui fournir les informations et documents nécessaires en vertu de la Loi sur le blanchiment d'argent et l'informer sans retard indu de tout changement survenant dans le courant de la relation d'affaires. Si la personne concernée ne soumet pas les informations et documents nécessaires à la Banque, celle-ci n'est pas autorisée à établir ou maintenir la relation d'affaires demandée.

Si vous fournissez à la Banque des informations au sujet d'une autre personne associée à votre compte (telle qu'une Personne Liée), vous devez informer cette personne au sujet des données personnelles soumises à la Banque et veiller à ce qu'elle soit au courant du contenu de la présente Déclaration sur la Protection des Données.

10. Modification de la Déclaration sur la Protection des Données

Vous pouvez demander un exemplaire de la présente Déclaration sur la Protection des Données auprès de la Banque, à l'adresse de contact figurant à la section 1 ci-dessus. La Banque peut modifier ou mettre à jour ladite déclaration de temps à autre, en faisant parvenir une version révisée à ses Clients ou en la mettant à disposition sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.jsafrasarasin.mc.



Data Privacy Statement

Banque J. Safra Sarasin (Monaco) SA ("**Bank**") has issued this Data Privacy Statement in light of the Monaco Law 1.165 amended and its upcoming revision as well as the EU General Data Protection Regulation ("GDPR") which is the new privacy regulation of the European Union ("EU"). Although GDPR is a regulation of the EU it is relevant for the Bank for a number of reasons. Monaco data protection legislation is historically closely tied to EU regulations and its future amendment will be substantially influenced by GDPR. Furthermore although GDPR is an EU-regulation, under certain circumstances it may apply to companies outside the EU such as the Bank (extraterritorial effect).

In this Data Privacy Statement the Bank would like to outline how it collects, processes and protects personal data about the following persons: (i) prospective clients, (ii) persons that have or are in the process of applying for an account with the Bank ("Clients") and (iii) individuals or entities whose information is provided by a Client to the Bank or comes otherwise to the Bank's knowledge in connection with services provided by the Bank to a Client ("Connected Individuals"). A Connected Individual may include, but is not limited to, (i) any director, officer, authorized signatory or employee of a company, (ii) a trustee, settlor or protector of a trust, (iii) any beneficial owner of Client's assets, (iv) a controlling person, (v) a payee of a designated payment, (vi) representative(s) or agent(s) of a Client, (vii) a co-obligor under a loan (e. g. guarantor of a credit) or (viii) any other individual or entity having a relationship with a Client that is relevant to this Client's business relationship with the Bank. Furthermore this Data Privacy Statement shall also inform Clients, Connected Individuals and prospective clients of their rights in relation to personal data collected and processed by the Bank. Please note: Which specific personal data are processed and how they are used depends largely on the products and services requested or agreed in each case.

Wherever the Bank uses "you" or "your" in this Data Privacy Statement, this is meant as a reference to a prospective client, a Client and any Connected Individual as defined herein.

If the Bank provides separate or further information about how it collects and uses Clients' or Connected Individuals' personal data for a particular product or service, those terms will also apply. Furthermore this Data Privacy Statement continues to apply even if Client's agreements for banking or other products and services with the Bank end.

1. Who is responsible for Data Processing and who can you contact in this regard?

Depending on the concerned data processing, the person in charge can be reached as follows:

- Chief Executive Officer
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 93 10 66 55

- Compliance Department :
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 93 10 66 55

To identify who is in charge of the data processing, please refer to the chart called "**Register of Data Processing**". You can find this chart on our website in the same section that this statement or by clicking on the following link:
https://www.jsafrasarasin.com/internet/mc/register_of_data_processing.pdf.

And for some processing, please contact directly the CCIN which is the direct responsible:

- La CCIN (Commission de Contrôle des Informations Nominatives)
Banque J.Safra Sarasin (Monaco) SA
15 bis/17; avenue d'Ostende
MC 98000 Monaco
+377 97 70 22 44

2. What is a personal data?

Personal data is information that directly or indirectly identifies you as a person, such as your name, an identifier, an identification number, a location data or an element specific to your identity.

The Bank may also collect and process additional personal data and will inform you of this when appropriate.

Personal data collected or held by the Bank on Clients, Connected Individuals and prospective clients comes from a variety of sources, which include personal data relating to the existing or potential business relationship with the Bank or any product or service of the Bank requested or held in the past by the Client, a Connected Person or a prospective client.

Some of this personal data comes directly from the Client, the Connected Individuals or the prospective client. Others may be obtained from an independent asset manager, advisor, business introducer or other third parties. Personal Data may also be



obtained from other J. Safra Sarasin Group entities,² or the Bank may obtain it lawfully by accessing publicly available sources or by combining different sets of information.

3. What does the Bank process personal data for (purpose of the processing) and on what legal basis?

The Bank processes personal data of Clients, Connected Individuals and prospective clients for various purposes in accordance with the provisions of the European GDPR and the Monaco Law 1.165 amended and only uses such personal data where the Bank has a lawful basis for using it. The lawful basis and purposes include processing:

a) For the fulfillment of contractual obligations

The processing of personal data is carried out in order to perform banking transactions and financial services pursuant to contracts with the Bank's Clients and their Connected Individuals or to take steps prior to entering into a contract (e.g. with prospective clients).

The purposes of data processing are primarily dependent on the specific product (e.g. bank account, credit, securities, deposits, payments) and can include needs assessments, advisory, asset management and other financial or support services, as well as the carrying out of transactions. Additional details about the purposes of data processing may also be included in the applicable contractual or product documentation.

b) In the context of balancing interests and the purposes of safeguarding legitimate interests respectively

Where required, the Bank processes personal data beyond the actual fulfilment of the contract for the purposes of safeguarding the legitimate interests pursued by the Bank or a third party (including the entities of the J. Safra Sarasin Group).

c) To respect legal requirements

Furthermore, the Bank is subject to various legal obligations, i.e. statutory requirements as well as bank regulatory requirements. Purposes of processing include for example assessment of creditworthiness, identity and age verification, fraud and money laundering prevention measures, fulfilment of control and reporting obligations under fiscal and other laws, and measuring and managing risks within the Bank and the J. Safra Sarasin Group.

The Bank may also collect and process additional personal data for other purposes about which the Bank will inform you from time to time.

4. Who receives personal data?

Within the Bank those units are given access to personal data of Clients, Connected Individuals and prospective clients which require them in order to perform the Bank's contractual and statutory obligations or as further described in this Data Privacy Statement. Service providers and auxiliary persons appointed by the Bank may also receive data for these purposes if they observe banking secrecy.

With regard to transferring data to other recipients outside the Bank, to begin with, it is to be noted that, as a bank, the Bank is generally obliged to maintain secrecy about any customer-related facts and evaluations which the Bank may acquire or have knowledge of. The Bank may pass on information about you only if legal provisions demand it, and/or if the Bank is authorized to provide information.

Additional recipients of personal data may be those for which you have given your consent to transfer your personal data or with respect to which you have exempted the Bank from banking secrecy by agreement or consent.

5. Is data transferred to a third country or to an international organisation?

In certain circumstances personal data may be transferred to, and stored at, a destination outside Monaco. The Bank will always do this in a way that is permissible under data protection rules.

You can obtain more details of the protection given to your information when it is transferred outside Monaco by contacting the Bank in accordance with the information provided in section 1 above.

6. How long will personal data be stored?

The Bank will process and store personal data of Clients, Connected Individuals or prospective clients for as long as it is necessary in order to fulfil the Bank's contractual and statutory obligations. It should be noted here that the business relationship with the Bank is a continuing and long term obligation, intended to last for several years.

If the personal data are no longer required in order to fulfil contractual or statutory obligations, they are regularly deleted, unless their further processing – generally for a limited time - is required for the following purposes:

² This includes entities of J. Safra Sarasin Holding Ltd Group in Switzerland and abroad.



- Compliance with records retention periods under commercial and tax law.
- Preservation of evidence in accordance with statutes of limitations.
- Compliance with special retention constellations, such as «legal holds», i.e. processes put into effect by the Bank in order to preserve all forms of relevant information when litigation is reasonably anticipated or ongoing. In such cases the Bank might be required to keep the information for an undefined period of time.

7. What data protection rights do you have?

Under the applicable data protection laws you may have the following rights: the right to **access** (as defined in article 16 of Monaco law 1.165 amended and 15 GDPR), the right to **rectification** (as defined in article 16 of Monaco law 1.165 amended and 16 GDPR), the right to **erasure** (as defined in article 16 of Monaco law 1.165 amended and 17 GDPR), the right to **clarify the processing** (as defined in article 16 of Monaco law 1.165 amended), the right to **object** to the data processing (as defined in article 16 of Monaco law 1.165 amended and 21 GDPR). Furthermore, if applicable on a person, there is also a right to **lodge a complaint** with an appropriate data privacy supervisory authority (article 77 GDPR).

8. How is personal data kept secure?

The Bank implements internal technical and organisational measures to keep personal data of Clients, Connected Individuals and prospective clients safe and secure which may include encryption, anonymization, access limitations and physical security measures. The Bank requires its employees and any third parties who carry out any work on the Bank's behalf to comply with appropriate compliance standards including obligations to protect any information and applying appropriate measures for the use and transfer of personal data.

9. Is there an obligation to provide data?

In the context of a business relationship with the Bank a Client or a Connected Individual, must provide all personal data which is necessary for the establishment and maintenance of such business relationship and the performance of the associated contractual obligations or which the Bank is legally obliged to collect. As a rule, the Bank would not be able to enter into or perform any contract or – consequently - accept and execute any order without collecting and processing personal data.

Data subjects are responsible to make sure the information provided to the Bank is accurate and up to date.

In particular, provisions of anti-money laundering law require that the Bank verifies a data subject's identity before entering into the business relationship by means of a document of evidentiary value (e.g. identity card) and that the Bank collects and records a data subject's name, place of birth, date of birth, nationality, residential address and other data for that purpose. In order for the Bank to be able to comply with this statutory obligation, a data subject must provide the Bank with the necessary information and documents in accordance with the Anti-Money Laundering Act and notify the Bank without undue delay of any changes that may arise during the course of the business relationship. If a data subject does not provide the Bank with the necessary information and documents, the Bank will not be allowed to enter into or continue the requested business relationship.

If you give the Bank any information about another person connected to your account (such as a Connected Individual), you must inform such person about what personal data you have given to the Bank, and make sure they are informed of the content of this Data Privacy Statement.

10. Changes to the Data Privacy Statement

You may request a copy of this Data Privacy Statement from the Bank using the contact details set out in section 1 above. The Bank may modify or update this Data Privacy Statement from time to time by providing a revised version to its Clients or making such a revised version available on the Bank's website at www.jsafrasarasin.mc.